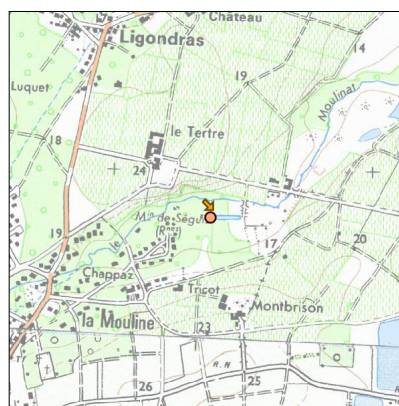
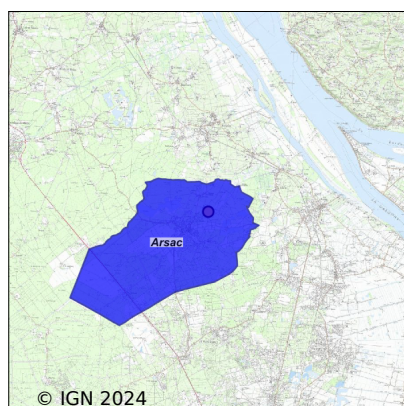


Système d'assainissement 2022

ARSAC

Réseau de type Séparatif



Station : ARSAC

Code Sandre	0533012V004
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE
Nom de l'exploitant	SUEZ EAU FRANCE
Date de mise en service	juillet 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk, Ngl et Pt phy-chi)
Capacité	6 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	360 Kg/j
Charge nominale DCO	720 Kg/j
Charge nominale MES	540 Kg/j
Débit nominal temps sec	900 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Table d'égouttage, Stockage boues liquides
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	410 294, 6 440 623 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Laurina

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Arsac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

13 postes de refoulement sont présents sur le réseau, tous équipés de télésurveillance. Il n'y a pas de traitement anti-H2S, ni de trop-plein, ni de déversoir d'orage.

Des travaux de réhabilitation ont été effectués au niveau du PR Cazaux vieil.

5 châteaux vinicoles sont raccordés au réseau (autorisations et conventions sont normalement signées pour tous mais un point est à faire sur les fins de validité des documents). Des campagnes de mesures pendant la période de vendanges sont effectuées auprès des châteaux par l'exploitant SUEZ.

A noter que cette année, le silo à boues de la station qui ne sert plus a été utilisé pour recevoir des effluents vinicoles (20 m3 le 13/09) ; ceux-ci ont par la suite été injectés dans le bassin d'aération via le circuit des égouttures. Cet apport extérieur concerne un château qui dépotait ses effluents dans le réseau auparavant.

Le réseau reste sensible à l'intrusion d'eaux parasites, spécifiquement en périodes hivernales et/ou fortement pluvieuses, pouvant entraîner des surcharges hydrauliques à la station.

Cela a toutefois été limité en 2022, avec un seul dépassement de la capacité nominale égale à 900 m3/j (le 10/01/22), et pas de dépassements du débit de référence fixé à 1346 m3/j

Le poste de relevage en tête de station est muni d'un trop-plein mesuré vers le milieu récepteur. En 2022, 7 surverses ont été détectées pour un volume total de 920 m3 : celles du 13/03 et du 23/11 sont consécutives à des événements pluvieux significatifs, avec une coupure de courant le 13/03 accentuant le volume déversé ce jour-là. L'exploitant déclare une autre coupure énergétique le 25/08 qui a occasionné un déversement ; les autres déversements font suite à des interventions sur le dégrilleur.

Un diagnostic périodique du réseau a été initié fin 2022.

Une démarche de diagnostic permanent est également en collaboration avec l'exploitant.

D'après les 365 volumes journaliers mesurés en entrée de station (point A3) :

- Volume moyen journalier annuel = 455 m3/j (soit 51 % de la capacité nominale de la station).
- Volume moyen mensuel maximum = 609 m3/j en janvier (soit 68 % de la capacité nominale de la station).
- Centile 95 - Volume journalier = 642 m3/j (A3 seulement) / 649 m3/j (A3+A2).

Station d'épuration

Aspect général : L'état des ouvrages et l'entretien du site restent satisfaisants.

Prétraitements :

Le motoréducteur du dégrilleur a été changé début août (il est resté hors service depuis novembre 2019).

L'aéroflot du dégraisseur a également été réparé au mois d'août (en panne depuis janvier).

Les refus de dégrillage sont évacués avec les ordures ménagères, les graisses et sables évacués par la société Terralys.

Traitement :

Le fonctionnement de la filière d'épuration est satisfaisant.

L'aération des deux bassins biologiques est normalement pilotée par des sondes oxygène (horloge en secours). Un des surpresseurs de la station est resté en panne plusieurs semaines en fin d'année (pas d'impact sur le traitement)

Le taux de boues peut être ponctuellement élevé.

La recirculation des boues comme la déphosphatation (injection de chlorure ferrique) sont normalement asservies au débit entrant : des dysfonctionnements répétés au cours de l'année au niveau de l'automatisme ont obligé l'exploitant à un asservissement au temps sur certaines périodes.

Le clarificateur présente de façon récurrente des boues et flottants en surface, parfois en quantité importante ; l'évacuation des flottants n'est pas constamment optimale (en lien avec le niveau de remplissage du puits d

extraction qui recueille également mousses et flottants du dégazeur et du clarificateur).

Un bassin tampon permet de réguler le débit rejeté vers le milieu. Des lentilles d'eau peuvent se développer dans cet ouvrage.

La déphosphatation est en service toute l'année (injection de chlorure ferrique dans le bassin de stabilisation).

Les deux pompes d'eau industrielle ont été hors service en fin d'année (l'exploitant a utilisé de l'eau potable pour les process dans l'attente du remplacement des équipements).

Observations sur les charges polluantes :

Sur les 13 bilans réalisés en 2022, seul celui de février a été réalisé dans des conditions proches de la saturation hydraulique.

Lintrusion de deux claires parasites dans le réseau a entraîné une dilution des effluents bruts : les concentrations ainsi mesurées en entrée de station sont plus faibles lors de ce bilan.

L'augmentation de charges à traiter due à des apports d'effluents vinicoles pendant la saison des vendanges n'est pas perceptible au niveau des mesures et n'entraîne pas de désordres au niveau du traitement épuratoire.

Les ratios DCO/DBO5 restent satisfaisants, caractéristiques d'eaux usées domestiques, hormis le bilan de février.

Les charges polluantes (en moyenne annuelle) sont stables sur ces 5 dernières années.

Qualité du rejet :

Elle est globalement satisfaisante pour les paramètres MES, organiques et azotés, avec un respect des normes en vigueur.

La norme en Pt (2 mg/l), valable en moyenne annuelle, est respectée ; toutefois ponctuellement, des concentrations dépassent cette valeur (mars et juillet) en raison de dysfonctionnements de l'injection de chlorure ferrique.

Le bilan du 20 juillet a été écarté de l'autosurveillance réglementaire suite à la demande de l'exploitant, en accord avec la DDTM, à cause de ce problème sur la déphosphatation.

Le renouvellement de l'arrêté préfectoral de la station a été effectué en octobre dernier (mise à jour des normes de rejet avec suppression de celle en azote).

Surveillance du milieu récepteur :

Des analyses sur le cours d'eau ont été réalisées en amont et aval du rejet de la station, en mars et juillet : les résultats indiquent un impact sur les éléments phosphorés en juillet ; à cette date-là, le rejet de la station dépassait la norme de 2 mg/l, à cause d'un problème sur l'injection de chlorure ferrique.

Autosurveillance :

La vérification des équipements a conduit aux remarques suivantes :

- le fonctionnement global du préleveur en entrée station est satisfaisant ; toutefois, même si l'asservissement au débit entrant est opérationnel, on constate, comme tous les ans un écart entre le nombre de prélèvements effectués et le nombre théorique, le gr

Sous produits

Depuis juin 2020, une presse à vis EMO est en service, son alimentation étant assurée depuis le "silo à écumes" (puits à boues) qui reçoit les boues extraites (depuis le puits à recirculation), les flottants du clarificateur et les mousses du dégazeur.

Les boues déshydratées sont stockées dans une benne pour une évacuation en centre de compostage.

Le traitement des boues est habituellement en service du lundi au vendredi (de 09h00 à 17h00) ; le fonctionnement est automatisé via l'interface Magelis.

Les boues déshydratées sont évacuées en centre de compostage (3 sites déclarés en 2022).

La presse à vis a été arrêtée du 03 janvier au 01 février ; l'exploitant a alors nettoyé la machine car des lingettes étaient bloquées dans le flocculateur puis la pièce défectueuse a été changée.

Début mars, la machine était à l'arrêt et ce, depuis environ 2 semaines, car les boues extraites depuis le puits à boues sont trop épaisses : des réglages étaient nécessaires pour une remise en service correcte.

Début juin, l'exploitant signale un renouvellement partiel de la presse à vis.

Mi-août, la société EMO est intervenue pour l'entretien annuel de la machine.

- Production de boues théorique = 37,7 tMS (d'après les charges polluantes moyennes éliminées en 2022)
- Production de boues réelle = 42,9 tMS (d'après les valeurs mensuelles transmises par l'exploitant au format Sandre)
- Taux de production de boues = 1,13 (correct).

La transmission mensuelle des données sur les boues produites (point A6) est à poursuivre.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533012V003 ARSAC (COMMUNALE)

Année d'activité 2022 - Possibilité de déversement par temps de pluie

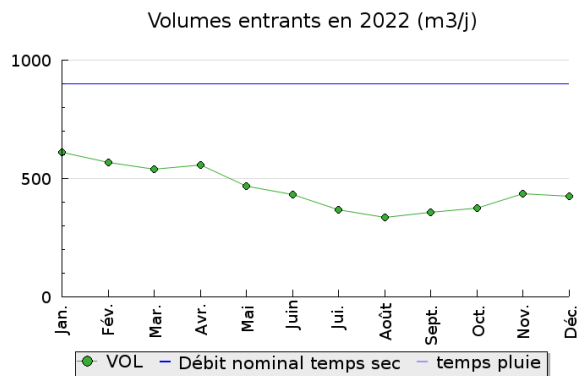
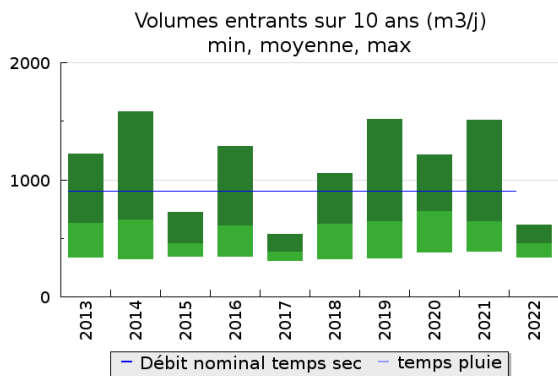
Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	460 m3/j	51 %			500 m3/j	
DBO5	110 Kg/j	31 %	250 mg/l	99 %	1,5 Kg/j	3 mg/l
DCO	284 Kg/j	39 %	650 mg/l	97 %	9,3 Kg/j	18,7 mg/l
MES	106 Kg/j		240 mg/l	98 %	2 Kg/j	4 mg/l
NGL	38 Kg/j		85 mg/l	92 %	3,2 Kg/j	6,3 mg/l
NTK	38 Kg/j		85 mg/l	97 %	1 Kg/j	2,1 mg/l
PT	4 Kg/j		8,9 mg/l	79 %	0,8 Kg/j	1,7 mg/l

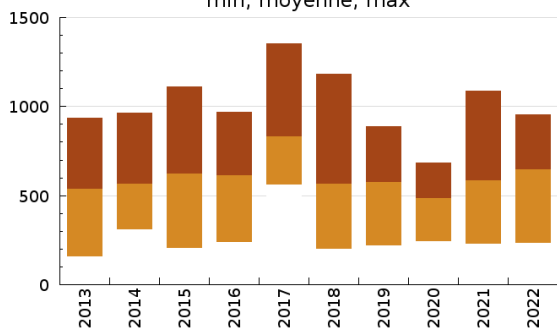
Indice de confiance

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

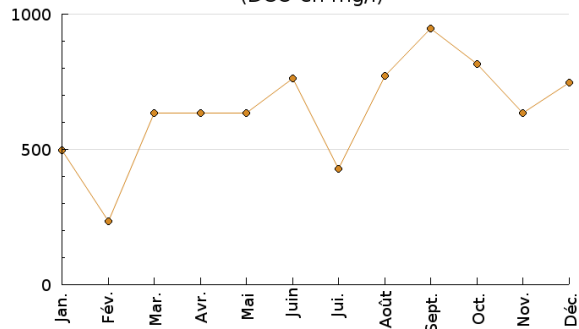
Pollution traitée



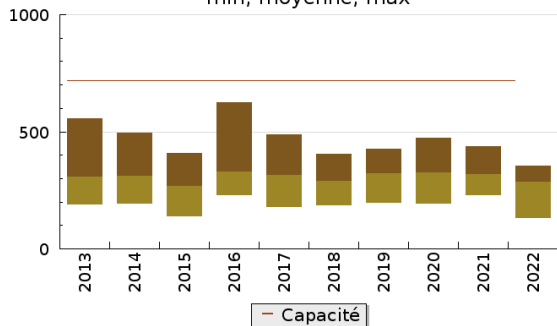
Concentration de l'effluent entrée sur 10 ans (DCO en mg/l)
min, moyenne, max



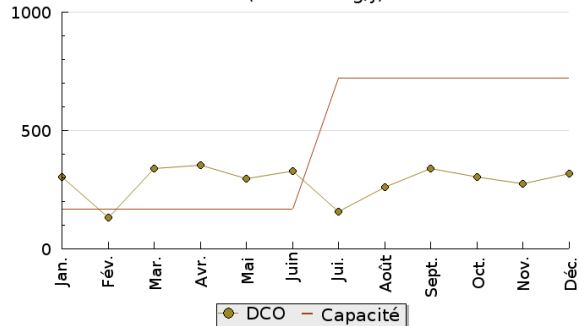
Concentration de l'effluent entrée en 2022
(DCO en mg/l)



Pollution entrante en station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
min, moyenne, max



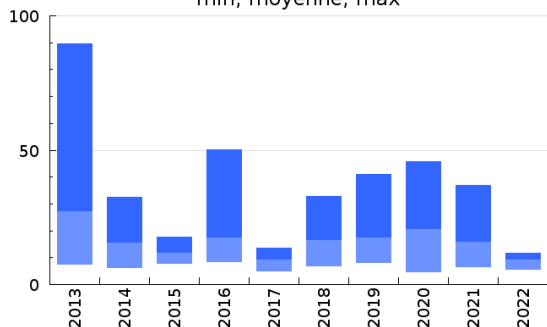
Pollution entrante en station en 2022
(DCO en Kg/j)



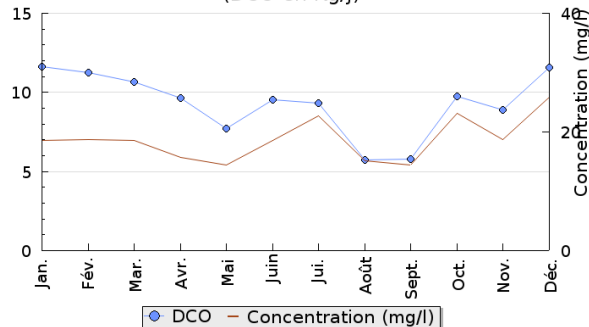
Pollution éliminée

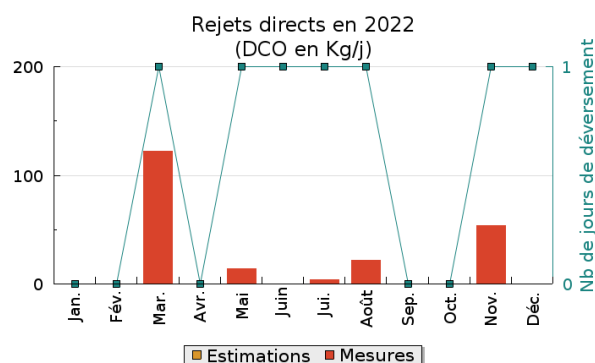
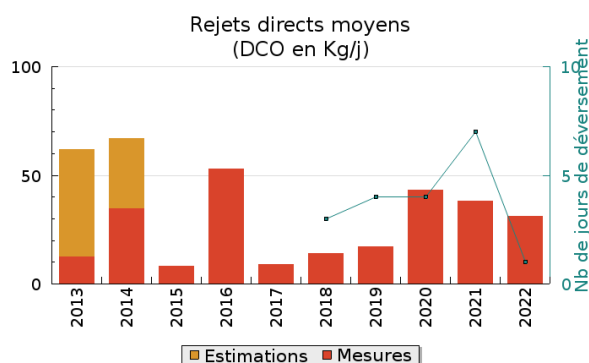
Pollution rejetée

Pollution en sortie station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
min, moyenne, max



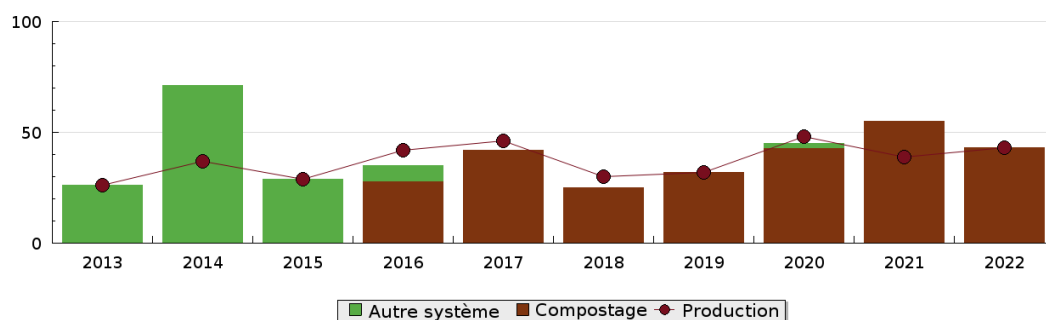
Pollution en sortie station en 2022
(DCO en Kg/j)





Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533012V004>